A.S.S. SOUSTONS

COMPTE-RENDU du lundi 10 mai 2021

Personnes présentes : Gérard Chéron ; Nadine Clémens ; Claude Gros ; Claude Favrie ; Pierre Delest ; Patrick Dubois ; Martine Godbille ; Alain Labarthe ; Catherine Le Nouvel ; Christiane Le Petit ; Jean Lesgourgues ; Gilbert Longueville

Excusé : Christian Marco

1- Séjour à Landaul :

- Les décisions d'allègement des contraintes concernant les mesures Covid prises par le gouvernement ont été discutées de façon à bien comprendre leur portée sur les centres de vacances tels que celui de Landaul et la tenue de notre séjour.

Jean a pris contact avec la préfecture du Morbihan qui ne lui a pas donné les précisions attendues. Ceci étant, après échange entre nous, il s'avère que les centres de vacances et les hôtels ont bénéficié d'une dérogation à partir du 19 mai pour la restauration en intérieur en ce qui concerne les clients hébergés. Le séjour à Landaul sera donc possible comme l'a confirmé Cap France dans les récents éléments que nous avons reçus.

- Compte tenu que ce séjour correspond au report de celui de l'année précédente, des défections sont enregistrées soit pour des raisons médicales qui n'existaient pas l'année dernière soit pour des raisons de prévention par rapport au risque Covid.

-Un contact téléphonique a été pris avec le centre de Landaul au cours de la réunion. La directrice a bien sûr confirmé la tenue du séjour et l'ouverture du centre le 19 mai avec restauration en intérieur. Il lui a été précisé que l'effectif des présents serait réduit probablement autour de 12 ou 14 personnes.
Elle a bien précisé que tout remboursement était exclu sans certificat médical, et qu'elle examinera la question d'un avoir pour report à une date de fin de saison (septembre ou octobre) pour ceux qui en feront la demande, mais sans certitude.

-Il a été prévu que nous fassions le point des participants et des absents pour raison médicale ou autre et que nous lui transmettions la liste exhaustive sous deux jours.

-Gilbert enverra rapidement un message pour connaître :
- la position des inscrits au séjour quant à leur participation réelle,
-pour signaler aux adhérents non inscrits que des places se sont libérées et qu'il est encore possible de participer au séjour.

2- Toutes à Toulouse :

- La demande de minibus a été faite à la Mairie, mais sa disponibilité n'est pas assurée. Jean maintient le contact.

-Martine et Jean-Pierre ont repéré les circuits de façon à identifier les trajets les plus favorables. Il est proposé que les adhérents du club qui le souhaitent, accompagnent nos féminines le 8 septembre 2021 jusqu'à Tartas où nous prendrons un pique-nique en commun.

-Les deux autres journées emmèneront nos participantes de Mont de Marsan à Auch (110 Km) le 9 septembre et de Auch à Toulouse (80 Km) le lendemain.

3- VTT:

- La section VTT a prévu une sortie Pays Basque en juin et a travaillé activement à la préparation des tracés pour la randonnée de septembre sur la base de 3 tracés qui seront validés par l'Office de Tourisme de façon à être disponibles pour les vacanciers intéressés.

4- Points divers:

- La boîte aux lettres du club a été vandalisée il y a plusieurs semaines. Outre qu'il est impossible d'y recevoir du courrier, cela donne une image dégradée de l'environnement de notre salle. Patrick fera un courrier à la Mairie pour demander le remplacement de cette boîte aux lettres.

- Mme Ducasse a confirmé à Martine que la demande de subvention Leclerc était sur le bureau de M.Lenormand et qu'elle nous informera rapidement de son acceptation. Martine à cette occasion a souligné que le club s'était étoffé cette année avec notamment la création d'une section VTT.

- Jean signale que la disponibilité du hall de la salle des sports n'est pas garantie pour le 19 septembre 2021, jour de la randonnée VTT. Si cette impossibilité est confirmée, la Mairie nous mettra à disposition le gymnase de la Fontaine.

Prochaine réunion le 7 juin 2021 à 18h00 à la salle du club.

Nous définirons avant la réunion si la présence doit être limitée aux membres du Comité Directeur compte tenu des directives sanitaires qui nous seront communiquées par le Codep et la Mairie de Soustons.